

Environnement

Des communes misent sur le candélabre solaire

Plusieurs mairies ont opté pour un type d'éclairage public fonctionnant uniquement grâce à la lumière du soleil

Chloé Dethurens

Chêne-Bourg, Plan-les-Ouates ou Gy... Grandes ou petites, plusieurs communes ont choisi de tester l'énergie solaire pour éclairer leurs chaussées. Distribué par une société genevoise en partenariat avec les Services industriels (SIG), un nouveau type de candélabre, fonctionnant uniquement grâce au soleil, est expérimenté par un nombre croissant de localités. Il semble avoir convaincu la plupart des mairies.

Entièrement autonome, l'objet ne diffère pas vraiment d'un candélabre standard du point de vue visuel. Son mât est doté d'un tube contenant des cellules photovoltaïques, qui enregistrent la luminosité solaire directe et indirecte dans une batterie. Pas besoin, donc, de se brancher sur le réseau électrique.

Depuis 2010, ces poteaux ont fait leur apparition de manière définitive à Plan-les-Ouates, Chêne-Bougeries ou encore en Ville de Genève, à la Perle du Lac. Une trentaine de pièces sont réparties dans quatre communes, le long de débarcadères, dans des parcs ou dans des déchetteries, par exemple. Récemment, Vandœuvres, Cologny, Troinex et Gy ont testé un modèle de démonstration. Celui-ci fera prochainement escale à Meyrin.

Succès dans les communes

Du côté de ces trois mairies, les essais semblent concluants. «Nous l'avons testé au mois de novembre, alors qu'il faisait gris. Il a bien fonctionné et a offert un vrai éclairage, reconnaît Albert Mottier, maire de Gy. Cela nous paraît vraiment efficace pour illuminer des lieux situés



Le parc Stagni à Chêne-Bougeries est éclairé aux candélabres solaires. OLIVIER VOGELSANG

«Il suffit de poser un socle de béton et d'installer le candélabre. C'est une bonne alternative»

Albert Mottier Maire de Gy

loin du réseau ordinaire, puisqu'il n'y a pas besoin de travaux de génie civil pour enterrer les câbles. Il suffit de poser un socle de béton et d'installer le candélabre. C'est une bonne alternative.» Le lampadaire a ainsi trôné durant plusieurs semaines près du nouveau centre du village.

Même réaction à Chêne-Bourg, où l'on a testé le système il y a deux mois, devant la mairie. «Même s'il est situé un peu à l'ombre, il fonctionne bien, explique Eric Bodenmüller, chef du Service des constructions et du développement durable. On peut le programmer, varier l'intensité de la lumière. Je pense que nous allons proposer d'en installer dans le parc de l'ancienne mairie, par exemple.»

Pas n'importe où

L'éclairage des communes pourrait-il, à terme, fonctionner uniquement grâce au solaire? «Dans certains endroits, ces candélabres ne peuvent pas être installés faute d'ensoleillement suffisant, explique Philippe Dotti, responsable de la société distributrice, DTI Energies. Dans ces situations exceptionnelles, afin de garantir un fonctionnement optimal, une version hybride est toutefois disponible.»

Ces candélabres «sont une solution idéale pour les lieux isolés, éloignés du réseau électrique ou qui n'ont pas besoin d'être éclairés toute la nuit, relève Laurie Shann, attachée de presse aux SIG. Mais ce système n'est pas assez puissant

pour illuminer le réseau routier de manière suffisamment intense,»

En général, les localités pourvues d'un réseau d'éclairage déjà dense, comme la Ville de Genève, ne se dotent pas de ce type de candélabres, sauf sur certains sites spécifiques, comme le débarcadère de la Perle du Lac. Le coût de ces lampadaires est effectivement 10 à 15% plus élevé que celui des poteaux standards. De 6000 francs jusqu'à 12 000 francs pour le modèle le plus haut. «Mais selon l'emplacement choisi, la facilité d'installation rend notre système moins coûteux qu'un aménagement classique», relève le responsable.

Conçu en Autriche, ce système vieillit plutôt bien. «Nous aimerions toutefois passer sur des batteries au lithium pour augmenter l'espérance de vie de ces dernières, précise Philippe Dotti. Mais la gestion du recyclage de ce type de batteries n'est pas encore satisfaisante, selon nous.»